

**Définition Assommoir : (n.m.) Ouverture ménagée au-dessus d'une porte, que la garnison d'une place forte utilise pour jeter des projectiles sur les assaillants.**

Du latin *somnus* (génitif *somni*, sommeil). Le préfixe *-a* indique une idée de rapprochement (tendre vers quelque chose) et le suffixe *-oir* désigne un moyen. L'assommoir est donc littéralement le « moyen d'aller vers le sommeil ». Ce terme semble à l'origine attribué à une sorte de piège qui assomme les petits animaux (piège à rats), ou un instrument du type casse-tête. Il ne paraît pas s'appliquer à l'architecture avant le XIXe siècle. Il est ainsi défini dans le Dictionnaire de l'architecture du Moyen Age d'Adolphe Berty (1845) : « Assommoir, m. Construction garnie de meurtrières et de mâchicoulis, et placée en encorbellement au-dessus d'une porte pour en défendre l'entrée. C'est ce qu'on nomme aussi moucharaby. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation.

